



**BUREAU SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE**

Le 11 décembre 2024, le Bureau syndical du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse, dûment convoqué en date du 4 décembre 2024, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Dominique ESCARON, Président.

Nombre de membres en exercice : 31 représentants 46 voix
 Nombre de membres présents : 10 représentants 15 voix
 Nombre de membres présents ou représentés : 24 représentants 39 voix

Délibération n° BS-2024/60

Objet : Service civique

LISTE DES PRESENTS :

1° COLLEGE 1 représentant = 6 voix REY Freddy	5° COLLEGE 1 représentant = 1 voix BREYTON Stéphanie DELPHIN Maurice
2° COLLEGE 1 représentant = 1 voix DOLGOPYATOFF BURLET Céline GERIN Anne	ESCARON Dominique MICHALLET Bernard MOREL Véronique
3° COLLEGE 1 représentant = 1 voix	6° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
4° COLLEGE 1 représentant = 1 voix	7° COLLEGE 1 représentant = 1 voix DEPINOIS Marc PICHON-MARTIN Bertrand

LISTE DES EXCUSES ET POUVOIRS :

1° COLLEGE pouvoir = 6 voix BERANGER Nathalie à REY Freddy VIAL Cédric à REY Freddy	5° COLLEGE pouvoir = 1 voix CHAVAND Christelle à PICHON-MARTIN Bertrand GUSMEROLI Stéphane à PICHON-MARTIN Bertrand CLOUZEAU Dominique
2° COLLEGE pouvoir = 1 voix	6° COLLEGE pouvoir = 1 voix BOIX-NEVEU Arthur à BREYTON Stéphanie BOUZON Elodie
3° COLLEGE pouvoir = 1 voix WOLFF Corine à GERIN Anne GUIGUE Gilbert	DUPRAZ Fabien à MICHALLET Bernard EGO Catherine à DOLGOPYATOFF BURLET Céline LAVAL Sylvain à GERIN Anne
4° COLLEGE pouvoir = 1 voix BÂABÂA Jimmy à BREYTON Stéphanie HABFAST Claus à ESCARON Dominique BONNARDON Pierre à DOLGOPYATOFF BURLET Céline	POZO Jean-Christophe à MICHALLET Bernard
	7° COLLEGE 1 représentant = 1 voix MOLLIERE Denis à ESCARON Dominique

Votants (en voix) : 39
 Exprimés (en voix) : 39
 Pour : 39
 Contre : 0
 Abstention : 0
 Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

Objet : Service civique

CONTEXTE

Le service civique s'adresse aux jeunes âgés de 16 à 25 ans sans condition de diplôme qui souhaitent s'engager pour une période de 6 mois auprès d'un organisme à but non lucratif ou une personne morale de droit public pour accomplir une mission d'intérêt général dans un des neuf domaines ciblés par le dispositif : solidarité, santé, éducation pour tous, culture et loisirs, sport, environnement, mémoire et citoyenneté, développement international et action humanitaire, intervention d'urgence.

Il s'inscrit dans le code du service national et non pas dans le code du travail.

L'agrément est délivré pour 3 ans au vu de la nature des missions proposées et de la capacité de la structure à assurer l'accompagnement et à prendre en charge des volontaires.

Le service civique donnera lieu à une indemnité versée directement par l'Etat au volontaire, ainsi qu'à la prise en charge des coûts afférents à la protection sociale de ce dernier.

Le Parc dispose d'un agrément valable jusqu'au 24 septembre 2025 – date maximale de démarrage des missions. Une prolongation de l'agrément sera sollicitée auprès du référent départemental.

DESCRIPTION

Mission : Biodiversité

Titre du service civique : Sensibilisation aux enjeux environnementaux

Le Parc naturel régional de Chartreuse prévoit de recruter un jeune durant 6 mois à raison de 35 heures hebdomadaires dans les domaines d'intervention suivants :

- domaine principal : environnement
- domaines secondaires : éducation pour tous, culture et loisirs et solidarité (liens sociaux).

Contexte et objectifs : Le Parc de Chartreuse est animateur du site Natura 2000 du Charmant Som situé en majeure partie en forêt domaniale de la Grande Chartreuse, et est coporteur du Label Forêt d'Exception. Le site du Charmant Som est un site facile d'accès qui connaît une très grande fréquentation. Il est nécessaire d'améliorer l'accueil et la sensibilisation sur le site afin de garantir sa préservation. De plus, la présence du Guiers Mort, labellisé Rivières Sauvages en 2019, implique une protection et sensibilisation accrue afin de protéger cette rivière patrimoniale, préservée qui hébergent des populations animales et végétales abondantes et variées.

La mission cible en particulier des actions avec le grand public et les enfants. Elle consiste à reconnecter les personnes avec la nature en les sensibilisant aux enjeux environnementaux.

Dans le cadre de ce projet, la personne pourra accomplir une mission d'intérêt général :

- En contribuant à la création et au renforcement de liens sociaux autour des milieux naturels et de la biodiversité.
- En contribuant à l'accueil, l'information et l'orientation du public fréquentant un espace naturel.
- En participant aux suivis scientifiques et naturalistes alimentant les indicateurs de qualité de la rivière et des milieux ;
- En sensibilisant les différents publics sur la ressource en eau, ses aspects quantitatifs et qualitatifs ;
- En mobilisant les habitants autour d'actions liées à l'eau pour les reconnecter à la rivière.

Les activités qu'il est envisagé de confier au volontaire sont les suivantes :

- Accueillir et renseigner les usagers du site, les sensibiliser à la fragilité du milieu
- Créer des outils pédagogiques (ex : fiches espèces, jeux...) utiles pour l'accueil sur site, ou lors d'événements extérieurs (kakémono)
- Participer à la collecte des données sur la qualité de l'eau, la mobilisation d'un collectif engagé et la vulgarisation des données (suivi paramètre physico-chimiques, étude cincte plongeur)
- Participer au déploiement de la fresque du Guiers Mort (création d'un quizz, concertation avec les acteurs concernés, animation de la fresque si finalisée)
- Participer au projet d'Aire Terrestre Educative avec l'école de Saint Hugues
- Participer à la mise en réseau et à l'animation des acteurs locaux intéressés au projet ;
- Être force de proposition pour le partage, la diffusion et l'essaimage des résultats du suivi auprès des différents publics et acteurs locaux concernés : préparation d'animations et expositions, réalisations de montages vidéos de présentation du suivi, sorties découvertes sur le terrain, panneaux pédagogiques, organisation de concours photos, etc.

Le volontaire bénéficiera d'un encadrement et d'un accompagnement par les missions Biodiversité, Education, Forêt et Tourisme.

Un tuteur sera désigné au sein du Parc naturel régional de Chartreuse pour chacune des missions. Il sera chargé de préparer et d'accompagner le volontaire dans la réalisation de ses missions.

Le recrutement du volontaire se fait par l'intermédiaire de l'Agence du Service Civique qui diffuse les propositions de missions.

Après en avoir délibéré le Bureau syndical DECIDE:

- **D'autoriser la mise en place des missions de service civique telles que décrites ci-dessus,**
- **D'autoriser le Président à demander la prolongation de l'agrément,**
- **D'autoriser le Président à signer les contrats d'engagement de service civique avec les volontaires et les conventions auprès d'éventuelles personnes morales,**
- **D'autoriser le Président à entreprendre toutes les démarches afférentes à la mise en place de ce service civique, notamment à signer toutes pièces administratives, juridiques et comptables s'y rapportant.**

Ainsi fait et délibéré le 11 décembre 2024,
Pour copie conforme, Le Président

Publiée le **13 DEC. 2024**

